Compte rendu de la séance du mardi 04 août 2020

Secrétaire(s) de la séance:

Jean-Marc BESSIERE

Ordre du jour:

Résultat de l'enquête publique au lieu-dit Les Flottes, Délibération vente de terrain aliéné, Désignation du délégué au Syndicat Intercommunal AGEDI, Questions diverses.

Délibérations du conseil:

Aliénation domaine public communal Les Flottes (DE 2020 047)

- Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 9 juin 2020 concernant la nécessité d'aliener une partie du domaine public communal au lieu-dit Les Flottes situé au droit de la parcelle section C n°1102.
- Vu le registre de l'enquête publique ouvert à la Mairie de Prévinquières, du 17 juillet 2020 au 31 juillet 2020 inclus.
- Vu l'avis du commissaire enquêteur,
- Le Conseil municipal ouï cet exposé, après avoir délibéré et par vote à l'unanimité approuve ce projet et prononce l'aliénation d'une partie du domaine public communal au lieu dit Les Flottes situé au droit de la parcelle section C n°1102.

Prix de vente terrain au lieu-dit Les Flottes (DE 2020 048)

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'il doit définir un prix de vente pour les terrains déclassés et aliénés suite à l'enquête publique du 17 au 31 juillet 2020.

Monsieur le Maire propose que le prix de vente de ces terrains soit fixé à 3 euros le m².

Le Conseil municipal ouï cet exposé, après avoir délibéré et par vote à l'unanimité approuve ce prix de vente de 3 € euros le m² et rappelle que les frais de notaire et de géomètre seront à la charge des acquéreurs.

<u>Désignation d'un délégué au sein du syndicat « Agence de GEstion et Développement Informatique » (A.GE.D.I). (DE 2020 049</u>

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal qu'à la suite de son élection en date du 26

mai 2020, il est nécessaire de désigner, conformément à l'article 7 des statuts de l'A.GE.DI., un délégué titulaire au sein de l'assemblée spéciale du syndicat.

La collectivité, relevant du collège n°1, doit désigner 1 délégué parmi ses membres.

Le Conseil municipal / syndical / autres, après en avoir délibéré :

DESIGNE Monsieur LACOMBE Christian, Maire,

comme délégué titulaire de la collectivité au sein de l'assemblée spéciale du syndicat mixte ouvert A.GE.D.I. conformément aux articles 7 et 10 des statuts.

 DEMANDE à Monsieur Christian LACOMBE, d'effectuer les démarches nécessaires pour faire connaitre au syndicat la présente décision.

Questions diverses:

- <u>Commission Ecole</u> : Afin de préparer la rentrée scolaire de septembre, la commission se réunira dans la semaine du 10 aout.
- <u>Sinistre Cabanelles</u>: Un cable électrique de l'eclairage communal a été sectionné dans le hameau de Cabanelles. Suite à l'accord des assurances en date du 5 août 2020, la réparation interviendra dans les prochains jours.
- <u>Don à la commune</u>: Un don de 200 euros a été fait à la commune le 15 juillet. Le donateur précise que celui-ci doit servir à des travaux d'entretien à l'Eglise St Martin. M. le Maire remerciera par courrier le donateur.
- <u>Adressage</u> : Le Conseil Municipal a débuté le travail sur le projet d'adressage de la commune. Une réunion est prévue début septembre avec le SMICA.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 heures.